

In 1871, the Senate took up the challenge, and appointed John Bourinot of Nova Scotia, son of the Senator of the same name, to record and produce the Senate's first official debates. Indeed, the 1871 volume represents the first official publication of debates for the Parliament of Canada. Bourinot, an experienced shorthand reporter who had recorded the debates of the Nova Scotia legislature since 1861, submitted his proposal in the following terms:

*To the Honorable D.L. Macpherson, the
Chairman of the Sub-Committee on Reporting
and Publishing the Debates of the Senate.*

SIR, - I beg leave to submit the following propositions for reporting the Debates of the Senate for next Session.

I would agree to report and publish the Debates (English and French) in an *Ottawa* morning paper, at the average rate of 15 columns a week, for the sum of \$65 per week.

These reports would appear every morning, except when there would be a late sitting on the previous evening. Any amount of matter above that stated in previous paragraph would be changed extra, at the rate of \$3 per column.

I would agree to furnish the *Montreal* and *Toronto* newspapers (should they desire it) with summaries of daily proceedings for \$20 per week. If a satisfactory arrangement for transmitting these summaries by telegraph could not be made, this item of expenditure would be saved.

I would also furnish each Member with two revised copies of each day's report in pamphlet form, and, at the end of the Session, would give the Senate 100 bound copies; all for the sum of \$200. If this should not be wanted, this item of expenditure would not be incurred.

In this connection I would respectfully call your attention to the fact, that in the British Parliament and other large legislative bodies, there are offices with the title of "Shorthand Writers," whose services are found indispensable in Committees. I would be pleased were the House to appoint me to such an office, especially as I have been engaged in performing the duties during the

En 1871, le Sénat a relevé le défi et a demandé au Néo-Écossais John Bourinot, fils du sénateur du même nom, de préparer les premiers comptes rendus officiels des débats du Sénat. En fait, le recueil de 1871 constitue la première publication officielle des débats du Parlement du Canada. M. Bourinot, un sténographe chevronné qui était affecté aux débats de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse depuis 1861, a soumis la proposition suivante :

« À l'honorable D. L. Macpherson, Président du
sous-comité de la publication d'un compte-rendu
des débats du Sénat.

Monsieur, – J'ai l'honneur de soumettre les propositions suivantes pour la publication d'un compte-rendu des débats du Sénat, durant la session prochaine.

Je suis prêt à me charger de faire le compte-rendu des débats et de le publier (en anglais et en français) dans un journal du matin de cette ville, à raison de 15 colonnes, terme moyen, par semaine, pour le prix de \$65 par semaine.

Ces comptes-rendus paraîtraient tous les matins, excepté lorsque la séance de la veille se serait prolongée dans la nuit. Toute quantité de matière en sus de celle indiquée ci-dessus, sera payée à part, sur le pied de \$3 la colonne.

J'entreprendrai de fournir aux journaux de *Montréal* et de *Toronto* (s'ils le désirent) une analyse des délibérations de chaque jour, moyennant \$20 par semaine. Si l'on ne pouvait pas conclure un arrangement satisfaisant pour la transmission de ce résumé par télégraphe, cette dépense serait à retrancher.

Je fournirai aussi à chaque membre deux exemplaires du compte-rendu quotidien, revu et corrigé, en brochure, et, de plus, à la fin de la session, je livrerai au Sénat 100 exemplaires reliés – le tout pour la somme de \$200. Autre item à retrancher, si on ne le croit pas nécessaire.

À ce sujet, je prendrai la liberté d'appeler votre attention sur le fait qu'au Parlement anglais, comme à d'autres grands corps législatifs, sont attachés des officiers qui ont le titre de *sténographes*, et dont on regarde les services comme indispensables aux comités. Je serai bien aise que le Sénat voulût me nommer à une charge de ce genre, d'autant que j'ai accompli cette fonction pendant la session actuelle.